



**MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**SECRETARIAT GENERAL A L'ENVIRONNEMENT
ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt
« UC-PIF »**

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LA FORET ET LA RESTAURATION DES SAVANES
« PIFORES »**

**PRESELECTION DES ALE EN CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES
COMMUNAUTAIRES DU PROJET DANS LA PROVINCE DU KWILU**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

- Lot 1 : AMI N°0032/IDA/PIF/PIFORES/MEDD/BAK/2023/FS Territoire de Bagata**
- Lot 2 : AMI N°0033/IDA/PIF/PIFORES/MEDD/BAK/2023/FS Territoire de Bulungu**
- Lot 3 : AMI N°0034/IDA/PIF/PIFORES/MEDD/BAK/2023/FS Territoire de Gungu**
- Lot 4 : AMI N°0035/IDA/PIF/PIFORES/MEDD/BAK/2023/FS Territoire d'Idiofa**
- Lot 5 : AMI N°0036/IDA/PIF/PIFORES/MEDD/BAK/2023/FS Territoire de Masi-Manimba**

1. Contexte

La République Démocratique du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Programme d'Investissement pour la Forêt et la Restauration des Savanes (PIFORES en sigle français), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre de contrats des services à conclure avec les Opérateurs communautaires ou Agences locales d'exécution (ALE).

Ce nouveau Programme d'Investissement pour la Forêt et la Restauration des Savanes (PIFORES) vise entre autres activités de grande envergure à mettre à l'échelle, dans le bassin de l'Ouest (Kinshasa, Kongo Central, Kwilu), du Centre (Kasaï, Kasaï-Oriental, Kasaï Central, Lomami) de la RDC, les approches territoriales et les incitations développées dans le cadre de la mise en œuvre du PGAPP.

L'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF) est la structure dédiée au Secrétariat Général à l'Environnement et Développement Durable (MEDD) pour en assurer la Maîtrise d'Ouvrage.

Les services des Opérateurs communautaires/ALE comprennent Les activités prévues au niveau des sous composantes suivantes du PIFORES :

- La sous-composante 1b : Élaboration de plans simples d'occupation des sols au niveau du village ;**
- La sous-composante 2.1a : Soutien aux communautés de petits exploitants agricoles ;**
- La sous-composante 2.2 : Restauration et protection du paysage par le paiement des services environnementaux (PSE) ;**
- La sous-composante 2.4 : Entretien des routes de desserte agricole.**

Les consultants éligibles sont des Organisations non-gouvernementales (ONG) opérant dans les territoires respectifs concernés par le programme.

L'UC-PIF invite à présent les ONG éligibles à manifester leur intérêt en vue d'une présélection des candidats pour la fourniture des Services ci-dessus. A l'issue de cette phase de présélection, il s'en suivra une consultation restreinte des prestataires qui auront à préparer et soumettre leurs propositions afin de sélectionner le prestataire final.

I. Objectifs de la mission

L'objectif global est de créer une dynamique de plantation agroforestière communautaire et de mettre au point une méthodologie de diffusion autonome de cette innovation durable, en impliquant les villages entiers dans la protection des superficies plantées.

- Réduire la déforestation. Le but est de séquestrer le carbone grâce aux plantations agroforestières et de stabiliser les taux de déforestation au bout de 3 ans. Ceci grâce non seulement à l'agroforesterie mais surtout à l'éducation environnementale ;
- Améliorer de 20% les revenus des familles qui s'adonnent à l'agroforesterie ;
- Mettre en place et animer des PSAT des terroirs concernés.

II. Profil de l'Agence Locale d'Exécution

L'ALE sera une ONG **localement implantée** de réputation œuvrant dans le domaine de l'environnement, de l'agriculture et du développement rural (document d'agrément), ceci en vue de favoriser la participation communautaire étant donné que l'un des objectifs du Projet vise à renforcer les moyens de subsistance des communautés dans les zones de projet sélectionnées.

L'ALE doit avoir une expérience avérée d'au moins 5 ans dans la gestion des projets financé par les bailleurs des fonds. Il devra faire la preuve de la gestion d'activités durant les 3 dernières années pour un montant cumulé de 300 000 USD. Le candidat devra fournir des références détaillées de son expérience récente (durant les 5 dernières années) dans la gestion des projets en mentionnant pour chacune les noms de projet, du Maître d'Ouvrage et du bailleur de fonds. Il mentionnera également le montant total du projet et de son contrat.

Les références exposées devront montrer des compétences dans les domaines suivants :

- Reboisement ;
- Suivi-contrôle des travaux de réhabilitation des routes de desserte agricole ;
- Paiement des services environnementaux ;
- Connaissance du développement des micros projets ;
- REDD+.
- Renforcement des capacités des communautés ;
- Sensibilisation communautaire ;
- Élaboration des PSAT ou PSG ;

Connaissance en promotion de l'agriculture en forêt ou en savane.

Les ONG intéressées peuvent obtenir d'autres informations supplémentaires concernant les critères à observer pour être retenues comme ALE en formulant leur demande par e-mail aux adresses : ucpif.rdc.pm@gmail.com

Les expressions d'intérêts sont rédigées en langue française et doivent être déposées par courrier physique ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **23 août 2024** et porter expressément la mention :

- Lot 1 : AMI N°0032/IDA/PIF/PIFORES/MEDD/BAK/2023/FS Territoire de Bagata**
- Lot 2 : AMI N°0033/IDA/PIF/PIFORES/MEDD/BAK/2023/FS Territoire de Bulungu**
- Lot 3 : AMI N°0034/IDA/PIF/PIFORES/MEDD/BAK/2023/FS Territoire de Gungu**
- Lot 4 : AMI N°0035/IDA/PIF/PIFORES/MEDD/BAK/2023/FS Territoire d'Idiofa**
- Lot 5 : AMI N°0036/IDA/PIF/PIFORES/MEDD/BAK/2023/FS Territoire de Masi-Manimba**

Pour les ONG ayant manifesté leur intérêt au cours des précédents avis lancés par l'UC-PIF, il leur est prié de nous faire parvenir une lettre de confirmation afin de considérer la manifestation d'intérêt jadis soumise.

A l'Attention du Coordonnateur du PIF, Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF) ;

Coordination Urbaine du Ministère de l'Environnement et Développement Durable du Kwilu : Ville de Kikwit,

Av. Lukengo n°17, Q/Lunia, C/Lukolela, Réf : CODAIK, Province du Kwilu

Email : ucpif.rdc.pm@gmail.com

Clément VANGULUTETE

